



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ENJEU

L'ASN impose aux exploitants des travaux massifs pour améliorer la sûreté des installations face à des situations extrêmes

L'ASN a présenté à la presse, le 28 juin 2012, son *Rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2011* et a fait un point sur les suites des Evaluations complémentaires de sûreté (ECS) des installations nucléaires conduites après l'accident de Fukushima.

Des actions majeures ont été entreprises par l'ASN dès le printemps 2011 en lien avec l'accident nucléaire de Fukushima, notamment une campagne d'inspections ciblées et une démarche d'ECS des installations nucléaires civiles françaises, en vue d'améliorer leur sûreté face à des situations extrêmes. Après la publication, le 3 janvier 2012, du Rapport de l'ASN sur les Evaluations complémentaires de sûreté, l'ASN a pris, le 26 juin, 32 décisions fixant chacune une trentaine de prescriptions complémentaires applicables aux centrales nucléaires d'EDF, aux installations d'AREVA et à certains réacteurs du CEA.

Ces décisions imposent aux exploitants des travaux importants. La réalisation de ces travaux a d'ores et déjà commencé dans certaines installations. Ils vont s'étaler, pour certains, sur plusieurs années. Il s'agit notamment de la mise en place d'un « noyau dur » comprenant des moyens électriques « bunkerisés » près des installations ; du développement dans les centrales d'une « force d'action rapide nucléaire » ; de la réalisation de moyens robustes de réalimentation des piscines d'entreposage à La Hague ou encore des améliorations des installations du CEA à l'égard du risque d'inondation (réacteur Phénix) ou du risque de perte de refroidissement (réacteur OSIRIS). www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **7 juin 2012** : Installation du Comité d'orientation sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains dans la sûreté nucléaire.
- ▲ **26 juin 2012** : Audition de l'Institut Laue-Langevin.
- ▲ **29 juin 2012** : Réunion tripartite ASN / CERN / Office fédéral de la santé (Suisse) à Genève.
- ▲ **5 juillet 2012** : Audition de l'ASN à la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

AGENDA

11 juillet 2012

Rencontre bilatérale de l'ASN avec l'Autorité de sûreté russe sur les stress-tests

Russie

20 août 2012

Comité franco-irlandais sur la radioprotection

Paris

27 au 31 août 2012

Deuxième réunion extraordinaire des parties contractantes de la Convention sûreté nucléaire, AIEA

Vienne, Autriche

L'ASN EN ACTIONS

L'ASN installe le Comité d'orientation sur la sous-traitance et le renouvellement des effectifs

FSOH Les facteurs sociaux, organisationnels et humains, éléments essentiels de la sûreté, ont fait l'objet d'une attention particulière lors des évaluations complémentaires de sûreté (ECS) des installations nucléaires prioritaires en 2011. L'ASN avait annoncé dès le 3 janvier 2012 la mise en place, à son initiative, d'un groupe de travail pluridisciplinaire sur le renouvellement des effectifs et des compétences chez les exploitants, sur l'organisation du recours à la sous-traitance et sur la recherche sur ces thèmes.

L'ASN a ainsi organisé, le 7 juin 2012, la réunion d'installation du Comité d'orientation sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains (FSOH), qui a réuni une quarantaine de personnes provenant de différents ministères et administrations, du monde associatif, des exploitants, des organisations syndicales, ou encore des spécialistes dans Les domaines des FSOH. L'avancement des travaux du comité fera l'objet d'informations régulières de l'ASN sur son site Internet. www.asn.fr

Guide des bonnes pratiques pour l'élimination des déchets et effluents

Publication Le Guide de l'ASN n°18 s'adresse aux professionnels des domaines médicaux et industriels concernés par la gestion des déchets et des effluents contaminés par des radionucléides et dont l'activité nucléaire est soumise à autorisation ou à déclaration (laboratoires de recherche, services de médecine nucléaire, etc.).

Le guide rappelle les règles de gestion des effluents et déchets contaminés et préconise des bonnes pratiques. Il précise, en particulier, les dispositions techniques à mettre en œuvre pour le tri, l'emballage et l'entreposage des déchets et la gestion des effluents.

Elaboré après consultation du public, il définit également les objectifs du plan de gestion et son contenu.

Enfin, le guide, disponible sur le site de l'ASN, indique les modalités spécifiques applicables aux services de médecine nucléaire. www.asn.fr

Le Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2011 a été présenté à la presse le 28 juin 2012 par le collège de l'ASN et Jean-Christophe Niel, directeur général. Ce document de référence dresse un bilan complet de l'état de la sûreté nucléaire (centrales électronucléaires, laboratoires de recherches, activités industrielles - dont les usines de retraitement des déchets nucléaires - nucléaire de proximité...) et de la radioprotection en France. L'ASN considère que l'année 2011 a été, en France, « assez satisfaisante » sur le plan de la sûreté nucléaire et de la radioprotection tout en soulignant qu'elle suivra avec attention le renforcement de la sûreté des équipements sous pression nucléaires au regard des nouvelles exigences réglementaires applicables chez EDF, ainsi que la reprise et le conditionnement des déchets anciens sur le site de La Hague.

Disponible sur www.asn.fr

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Accident industriel grave

L'ASN autorise le redémarrage du four d'incinération de CENTRACO

A l'arrêt depuis l'accident industriel grave survenu dans l'unité de fusion le 12 septembre 2011, qui avait causé le décès d'un salarié et blessé 4 autres personnes, dont une grièvement, l'installation CENTRACO, exploitée par SOCODEI sur la plateforme de Marcoule (Gard) est autorisée par l'ASN à reprendre son activité. Les conclusions d'une inspection conduite sur les lieux le 28 juin 2012 ont montré que les opérations préalables au redémarrage de l'incinérateur ont été réalisées conformément aux dispositions de sûreté. SOCODEI, filiale d'EDF, devra toutefois transmettre, pour exploiter pleinement cette installation, un bilan complet des opérations de vérification portant sur l'état conforme des équipements nécessaires à la sûreté du four. www.asn.fr

Sous-traitance

Importante opération de contrôle des sous-traitants à Cadarache

Du 12 au 20 avril 2012, une importante opération de contrôle renforcée a été conduite par l'ASN, avec la participation de l'Autorité de sûreté nucléaire de défense (ASND) et de l'inspection du Travail sur le site de Cadarache. Sur le thème du recours à la sous-traitance, la direction du site et plusieurs installations du CEA ont été inspectées, ainsi que certaines entreprises « utilisatrices » du site sur le thème de la radioprotection des travailleurs. Cette opération de grande ampleur s'inscrit dans la volonté de l'ASN de renforcer le contrôle de la surveillance exercée par les exploitants sur leurs prestataires. Le bilan de cette opération, qui conclut à une gestion globalement satisfaisante de la sous-traitance à Cadarache, a été présenté le 4 juillet 2012 à la CLI de Cadarache. www.asn.fr

Radioprotection des patients

Bilan trimestriel des événements en radiothérapie déclarés à l'ASN

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2012, 30 événements significatifs de radioprotection ont été classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO. Ces événements, sans incidence sur la santé des patients, sont analysés par l'ASN et ses appuis techniques afin d'identifier les mesures à mettre en place permettant de limiter leur répétition ou la survenue d'événements similaires. Les événements de niveau 1 font l'objet d'investigations de l'ASN dans le cadre d'inspections spécifiques ou à l'occasion des inspections que l'ASN conduit régulièrement dans les centres de radiothérapie. L'ASN examine systématiquement les mesures correctives proposées par le centre après analyse de l'événement. www.asn.fr

COMPRENDRE

L'ASN identifie des sujets de recherche à développer

La qualité des décisions que prend l'ASN repose notamment sur l'expertise technique robuste apportée par ses appuis techniques (l'IRSN et les Groupes permanents d'experts placés auprès de l'ASN). L'ASN se préoccupe de la disponibilité des connaissances nécessaires à l'expertise à laquelle elle aura recours à l'horizon de cinq, dix ou vingt ans, et détermine les axes de recherche concourant à l'acquisition de ces connaissances. L'ASN a ainsi identifié des sujets de recherche à développer dans les domaines de la sûreté et de la radioprotection, des facteurs sociaux, organisationnels et humains, de la radiobiologie, du vieillissement des matériaux métalliques des réacteurs à eau sous pression et des examens non destructifs. L'ASN souhaite que ces sujets de recherche soient pris en compte dans la définition de leurs orientations de recherche par l'IRSN, par les exploitants ou par d'autres acteurs de la recherche en France (universitaires, industriels), ainsi que dans les projets européens. www.asn.fr

Singapour

Les situations d'urgence radiologique

Sous l'égide des ministères des affaires étrangères des pays asiatiques et européens, l'ASEM (Asie-Europe Meetings) a organisé son premier séminaire sur la sûreté nucléaire à Singapour du 13 au 15 juin 2012. Des représentants de plus de vingt pays des deux continents ont été réunis. Durant ce séminaire, dont le thème était la préparation et la réponse aux situations d'urgence radiologique, l'ASN a présenté l'organisation française en cas de crise. Les participants, parmi lesquels figuraient l'AIEA et la Commission européenne, ont souhaité que ce séminaire de l'ASEM sur la sûreté nucléaire soit reconduit en 2013 en Europe.

Madrid / Vienne

Renforcement de la communication de crise

Les 9 et 10 mai 2012 à Madrid, les chefs d'Autorités de sûreté des 25 pays membres de l'OCDE, des élus, des membres d'ONG ou encore des journalistes, ont échangé, sous l'égide de l'AEN, sur le thème de la communication de crise pendant et à la suite de l'accident de Fukushima. Le président de l'ASN, André-Claude Lacoste, a présidé une session consacrée aux attentes des différents acteurs et parties prenantes. Il a présenté par ailleurs les différents moyens de communication déployés par l'ASN pendant l'accident de Fukushima. L'AIEA a réuni de son côté à Vienne, du 18 au 20 juin, des experts (Autorités de sûreté, ONG, exploitants...) au cours d'un séminaire sur l'amélioration de la transparence dans les situations d'urgence.

Paris

Partage d'expérience entre l'Espagne et la France

Le 21 juin 2012, l'ASN a reçu son homologue espagnole, le Consejo de Seguridad Nuclear (CSN), pour la réunion bilatérale annuelle entre les deux Autorités. Les discussions ont montré la nécessité de continuer à échanger sur les bonnes pratiques en radioprotection, à participer aux exercices de crise organisés par le pays voisin, à approfondir les échanges sur les évaluations concernant la prolongation d'exploitation des centrales et à partager le retour d'expérience sur la communication. La veille de la réunion, la délégation du CSN a effectué une visite du site de La Hague.

WJSR
asn.fr

► Interviews de MM. Lacoste
et Niel le 28 juin 2012

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



6, place du Colonel Bourgoïn 75012 Paris
Tél. : +33 (0) 1 40 19 86 00 - info@asn.fr

Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN

Directeur délégué : Alain Delmestre

Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet

Conception, rédaction et réalisation : ASN

Impression : La Lettre de l'ASN est adressée à plus de 1800 abonnés
ISSN : 2101-9762.

Disponible sur www.asn.fr. Prochain numéro octobre 2012.